

PROCÈS-VERBAL

Le 15 mai 2024
12 h 30
Local 126

Sont présents : Mmes
Cinthia Bédard, technicienne en organisation scolaire
Hela Soufia, conseillère pédagogique
Khadidja Hadj, enseignante
Nathalie Poulin, enseignante
Carole Gignac, enseignante
Lee-Ann Pul Sannanikone, élève
Laurence Gauthier, secrétaire de centre
Hassiba Idir, directrice chez AMINATE

M.
Martin Loignon, directeur
Samuel Morin Parenteau, élève

Étaient absentes : Mmes
Nadine Labrecque, directrice générale CJE des Moulins
France Gagnon, propriétaire de Chaussures Pop et GoSport

1. Ouverture de la séance

Ouverture de la séance à 12 h 38. Le CE propose M. Loignon pour faire office de président en l'absence de Mme Labrecque.

2. Adoption de l'ordre du jour

Ajout du point « Bourse du conseil d'établissement ». L'ordre du jour est proposé par Mme Gignac qui est appuyée par Mme Soufia.

[CE-2024-35](#)

3. Adoption du procès-verbal de la séance du 14 février 2024

Le procès-verbal est proposé par Mme Hadj, qui est appuyée par Mme Idir.

[CE-2024-36](#)

4. Question du public

Aucune question du public.

5. Suivi du projet éducatif

À la dernière rencontre, le PE avait été adopté, mais à ce moment-là, nous nous n'étions pas positionnés sur les moyens pour atteindre ces objectifs. Depuis la dernière rencontre, voici les moyens qui ont été relevés par l'équipe centre lors d'une rencontre collective et qui ont été adoptés au CPE ensuite :

- Objectif 1 : Diminuer de 20 % le dépassement des échéanciers des élèves de la FBC et de la FBD.
 - Moyens proposés : mise en place de suivis ponctuels avec les élèves, donner des échéances, création de laboratoires pour les élèves plus faibles en anglais.

- Objectif 2 : Accroître les activités d'intégration et d'inclusion pour l'ensemble des clientèles de la FGA, pour un total de 15 activités annuelles.
 - Moyen proposé : création d'un comité responsable de ces activités.
- Objectif 3 : Augmenter le nombre de moyens en en proposant cinq nouveaux, pour encourager les élèves et les membres de l'équipe du centre à adopter de saines habitudes de vie.
 - Moyen proposé : création d'un comité responsable des saines habitudes de vie.
- Objectif 4 : Augmenter l'assiduité des élèves de tous les secteurs afin de permettre à l'équipe du centre de mieux soutenir les élèves, tant sur le plan scolaire que psychosocial, pour que le taux d'assiduité passe de 77 à 85 %.
 - Moyens proposés : nouvelle politique d'assiduité pour les absences, nouvelles approches pédagogiques (conseillers pédagogiques), création d'un comité pour l'encouragement et la persévérance scolaire des élèves, augmentation de la valorisation faite aux élèves.

6. Calendrier version finale

Le calendrier scolaire 2024-2025 est présenté aux membres. M. Loignon mentionne que la première semaine des cours d'été, dernière semaine du mois de juin, n'apparaît pas sur le calendrier. Cette session d'été durera 5 semaines.

CE-2024-37

Mme Soufia le propose et Mme Gignac la seconde.

7. Budget

Le budget initial du centre pour l'année scolaire 2023-2024 était de 10 548 000 \$. En ce qui concerne l'année scolaire 2024-2025, les revenus anticipés s'élèvent à 10 millions. Cependant, en lien avec la nouvelle convention collective qui n'est pas encore finalisée, le gouvernement n'a pas envoyé toutes les enveloppes budgétaires.

L'enveloppe reçue pour les opérations courantes (fonds 0) est déterminée selon la présence des élèves au temps complet il y a 2 ans (année scolaire 2022-2023). Pour ce qui est de la formation à distance, nous sommes financés selon la présence des élèves de l'année en cours. Cette année, nous devrions avoir 115 ETP (équivalent temps plein), incluant la francisation et la formation à distance assistée (FADA). Pour ce qui est des élèves en FADA, un total de 105 ETP est prévu en fin d'année.

Les autres revenus proviennent des subventions ministérielles, mais également de d'autres types de subventions : revenus pour les TDG, les attestations des préalables pour la CCQ, les TENS et d'autres frais afférents. L'augmentation pour les salaires, quant à elle, s'élève à 1 900 000 \$, somme importante qui comprend les salaires de tous les membres du personnel en septembre 2024 et en avril 2025. Sur une enveloppe d'un million, 95 % de celle-ci est réservé pour les salaires. La différence est utilisée pour les dépenses courantes (informatique, licences, papeterie, etc.).

D'autres explications sur les dépenses de fonctionnement :

- Budget matière = 134 000 \$
- Gestion = 190 000 \$: publicités, licences informatiques (45 000 \$/année), obligations sociales (dîner, souper, comité social), papeterie, mobilier.
- Perfectionnement = 15 000 \$ (colloques, formations)
- Sorties culturelles, gala de fin d'année = 32 000 \$

En juin prochain, le budget 2023-2024 sera finalisé (revenus et dépenses). M. Loignon pourra alors le présenter au CPE et présenter les enjeux :

- Croissance de la clientèle, des programmes et services offerts;
- La complexification du domaine informatique (licences, logiciels, sécurité informatique);
- Augmenter l'encadrement des élèves et la surveillance en soirée;
- Recherche d'un technicien en loisirs (en garde partagée avec le Centre la Croisée) pour augmenter le nombre d'activités au centre et ainsi, favoriser l'intérêt des élèves.

M. Loignon mentionne que les soirées d'inscription pour le secteur jeune du 13 et 14 mai dernier se sont bien déroulées et que nous avons accueilli environ 110 élèves.

CE-2024-38

Le budget est proposé par Mme Idir et Mme Bédard la seconde.

8. Frais exigés aux élèves 24-25

Le document concernant les frais exigés aux élèves pour l'année scolaire 2024-2025 a été mis à jour. Outre les modules, on y retrouve les frais exigés pour les attestations des préalables pour la CCQ (30 \$), les TDG (40 \$), les TENS (60 \$), la carte étudiante (5 \$), les examens de reprise des TENS (15 \$) et les examens du PLE (30 \$). Aucune augmentation par rapport à l'année scolaire 2023-2024.

9. Politique de remboursement 2024-2025

Le document concernant la politique de remboursement a également été mis à jour. Si l'élève désire annuler son inscription, le centre lui remboursera une partie, mais pas la totalité. Cependant, si un membre du personnel commet une erreur, le centre lui remboursera les frais en totalité. Les examens de reprise, quant à eux, ne sont pas remboursables. Pour ce qui est des modules, aucun remboursement possible, mis à part si un membre du personnel ait commis une erreur. Les élèves du FIS, quant à eux, peuvent être remboursés lorsqu'ils annulent leur inscription en fonction du nombre de mois restants d'ici la fin de l'année scolaire en cours.

CE-2024-39

La politique de remboursement est proposée par Mme Hadj et appuyée par Mme Pul Sannanikone.

10. Plan de répartition des immeubles

Pour information seulement, le plan de répartition des immeubles est présenté. Ce plan présente les ordres d'enseignement pour tous les établissements, y compris les centres de formation professionnelle et de formation générale pour adultes. Il y a des centres qui comprennent deux types d'ordres d'enseignement, soit le primaire et le secondaire. Dans notre cas, l'ordre d'enseignement, c'est-à-dire la vocation du centre, ne sera pas modifié.

À ce sujet, le pavillon des industries du CFPM à Mascouche n'a pas été utilisé cette année, mais nous y aurons encore accès l'an prochain si nous en avons besoin.

11. Activités et sorties

11.1 Activité FISEX Chorale

Une chorale composée d'élèves du FISEX est organisée par l'enseignante Nicole Demers-Mondor. Ce spectacle aura lieu le 8 juin prochain à h à l'église du Vieux-Terrebonne. Comparativement aux autres activités répertoriées pour l'année scolaire 2023-2024 (doc EXCEL), cette activité nécessite une vente de billets, et donc, un revenu pour le centre.

CE-2024-40

Mme Idir propose ce projet et M. Morin-Parenteau la seconde.

12. Information de la direction

Présentement, l'équipe de direction finalise les tâches des permanences pour l'année scolaire 2024-2025. Pour ce qui est de l'attribution des tâches pour les enseignants contractuels, le tout se fera au mois d'août.

Dans un autre ordre d'idée, la soirée reconnaissance aura lieu le 7 juin prochain à l'Hôtel Imperia. Les invitations ont d'ailleurs déjà été lancées.

Quelques jours avant, soit le 4 juin, il y aura une vaccination contre le méningocoque au local 126 du pavillon principal. 76 élèves de la FADA, de la FGA et de la francisation sont ciblés.

13. Information de la présidence

En raison de l'absence de Mme Labrecque, aucune information à ajouter.

14. Information des membres du personnel

Aucune information à ajouter.

15. Informations des représentants des élèves

Aucune information à ajouter.

16. Varia

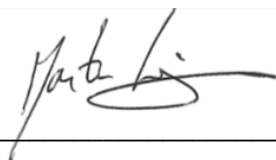
À la soirée reconnaissance, beaucoup de bourses seront offertes. Les membres du CE pourraient donc, eux aussi, participer en offrant une bourse de 100 \$ à un élève qui a fait preuve d'une progression significative dans son parcours. Si le budget du CE le permet, deux bourses de 100 \$ seront offertes et ce, pour deux catégories différentes.

CE-2024-41

Cette proposition est approuvée à l'unanimité par les membres du CE.

17. Levée de la séance

Mme Gignac propose de lever la séance à 13 h 26.



Martin Loignon **pour la présidente**
Nadine Labrecque



La secrétaire,
Madame Laurence Gauthier